

COMITE DE QUARTIER «MIRABEL LYAUTET»

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 09 OCTOBRE 2013**

M. Richard DRUILLE, qui préside le comité de quartier, excuse M. Sébastien FREY.

Il expose l'ordre du jour et rappelle la date du prochain comité: le 29 janvier 2014.

Il indique que les réunions auront lieu jusqu'aux prochaines élections municipales et que le Maire, à l'issue de celles-ci, renouvellera la composition des comités de quartier et invite donc les membres à représenter leur candidature, pour ceux qui le souhaitent. .

M. Luc LOGNOS, absent, est représenté par son adjoint, M. Philippe HERAL.

A ~ VIE QUOTIDIENNE

Monsieur DRUILLE rappelle que les réponses aux doléances exprimées depuis la dernière réunion ont été transmises aux membres du comité avant cette séance.

Après un récapitulatif des demandes traitées, il invite alors les participants à formuler des remarques sur les réponses apportées, et à exprimer de nouvelles demandes.

RESUME DES REPONSES APORTEES :

Mme BEREL : élagage des platanes rue des Platanes.

Le service espaces verts de la Communauté d'Agglomération nous informe que la taille des platanes sera effectuée avant la fin de l'année.

M. HUBAC : intersection de la rue Infanterie de Marine et de la rue des Rocs, à l'angle droit, stationnement d'une voiture : problème non résolu.

Ce véhicule se met hors des plots rajoutés !

Serait-il possible de prévoir un panneau d'interdiction de stationner à cet endroit ?

Afin d'empêcher le stationnement de véhicules, trois bornes de type J11 ont été positionnées.

En complément et pour renforcer ce dispositif, une peinture routière de type 'Zébra' sera posée (ces travaux devraient être effectués le jour de la réunion).

Mme CHOLET : rue du 11 novembre, en face du groupe scolaire Anatole France, devant la Villa Rodin, une plaque d'égout est descellée sur la chaussée, occasionnant des nuisances sonores.

Peut-on prévoir le nettoyage sur le devant du groupe Anatole France au niveau des marches à l'intérieur ?

La plaque d'égout face au groupe scolaire Anatole France a été rescellée. De plus, nous avons mis en place des tampons cales sur cette plaque.

Concernant l'état de propreté des marches à l'intérieur du groupe scolaire, nous n'avons pas constaté de désordre particulier. Nous pensons que l'entreprise chargée de la mise en œuvre des nouvelles grilles de clôture a nettoyé cet espace entre-temps.

M. MANZANARES : mise en place d'un miroir face à la rue des Rocs à son intersection avec la Montée de Joly, pour voir la circulation venant de droite.

La mise en place d'un miroir ne nous semble pas opportune, la visibilité à cet endroit étant satisfaisante (il n'y a pas d'obstacle pouvant gêner).

Mme PACOT : pourquoi les bacs poubelles situés rue Alsace Lorraine (des HLM face à la crêperie) ne sont jamais rentrés ?

Les agents du SICTOM se sont rendus sur site et ont bien constaté que cinq conteneurs rattachés à la résidence HLM, respectivement devant les entrées n°3 et 5, n'étaient effectivement pas rentrés dans le local prévu à cet effet.

Après enquête, il semblerait que pour cette résidence, l'Office Public des HLM ne prévoit pas la présence d'agent chargé de sortir et rentrer ces conteneurs.

Un courrier a donc été adressé par le SICTOM au Directeur de l'Office Public des HLM de l'Hérault, lui indiquant qu'une telle situation ne pouvait durer, et que si tel était le cas, ils seraient dans l'obligation de verbaliser.

Au rond-point des Joutes, route de Sète, la piste cyclable s'arrête brutalement sans autre possibilité que de rouler sur la route !

Une réflexion est en cours pour relier la piste cyclable venant de la ville vers celle reliant le rond-point au domaine de Baldy, afin d'éviter que les cyclistes empruntent la bande de roulement sur ce giratoire.

Par contre, après le rond-point, plusieurs possibilités s'offrent aux usagers : vers le boulevard des Volcans (cette voie douce récupère le boulevard René Cassin au rond-point à proximité du supermarché Lidl), ou vers Sète (la voie existante n'est pas matérialisée au sol, mais dessert le Cap d'Agde depuis le collège Notre Dame).

M. SANCHEZ : rue des Anciens Combattants au numéro 30, le pourtour en béton d'un arbre s'est soulevé !

Les carrés d'arbres ont été repris à hauteur des n° 30 et 34 : évacuation des bordures, sciage et reprise d'enrobés.

Ponctuellement et selon la dangerosité, des opérations du même type seront effectuées.

Rue de l'Armée d'Afrique : nettoyage des espaces verts.

Sortie du parking du Lyautey, manque de visibilité, demande de miroir.

Marquage des emplacements des poubelles,

A la hauteur des n°20 et 25, travaux de construction non signalés (permis de construire, etc).

L'entretien des espaces verts s'effectue selon un programme d'intervention établi par les services de la CAHM. Concernant ce secteur, la dernière intervention a eu lieu durant les semaines 34 et 35 (fin août).

La mise en place d'un miroir à la sortie de la résidence « le Lyautey » n'a pas été retenue (la sortie de la résidence concernant le domaine privé).

Le panneau descellé, limitant la vitesse à 30 km/h, a été repositionné.

L'emplacement réservé aux conteneurs a été repeint par les services du SICTOM. En complément, des bornes de type J11 seront positionnées pour bien délimiter cet espace.

Nous avons signalé au service Urbanisme vos observations concernant les constructions situées aux n° 20 et 25 de cette rue. Une enquête est en cours.

Au Cap d'Agde, sur le parking de la Résidence Cap 2000, demande de places pour personnes handicapées.

Nous ne pouvons intervenir sur le parking de cette résidence puisque celui-ci fait partie du domaine privé (où nous n'avons aucune compétence).

M. CARVALHO : intersection rue Chaban Delmas et rue de la Piscine, doubler le miroir pour voir la circulation dans les deux sens.

M. LORENTZ :

Rue de la Montée de Joly (au bas), la circulation venant de la rue Saint Bauzely se déporte sur la gauche, gênant ainsi la circulation ; le trottoir se trouvant en face de cette rue pourrait être aménagé.

Circulation grandissante venant de cette rue.

Rue des Rocs en remontant pour aller rue Alsace Lorraine et en venant de la Montée de Joly, à la hauteur de l'impasse face à la bouche d'incendie, un bout de trottoir gêne la circulation, obligeant les voitures à se décaler à gauche.

Il serait judicieux de raboter un peu celui-ci !!

La réalisation de trottoirs à l'intersection avec la rue de Saint Bauzely, rentrant dans une opération d'aménagement global de la rue Montée de Joly, n'est pas prévue pour 2013.

Nous n'avons pas prévu de raboter les trottoirs à hauteur de l'impasse de la Montée de Joly, ceux-ci permettant juste le passage de poussettes et de personnes à mobilité réduite.

QUESTIONS DIVERSES

Rue de l'infanterie de Marine :

Les travaux sont appréciés.

Cependant, peut-on traiter les oliviers afin que ceux-ci ne génèrent moins de déchets ?

Richard DRUILLE : les services étudieront ce qu'il y a lieu de faire.

Il y a eu énormément de moustiques cet été, une opération de démoustication est-elle prévue ?

R. DRUILLE indique qu'auparavant, un insecticide, le Téméfos, était utilisé avec des résultats satisfaisants.

L'objectif de la Ville s'inscrivant dans la logique du développement durable, l'usage de procédés plus écologiques et respectueux de l'environnement a donc été favorisé. Ceux-ci paraissent effectivement moins efficaces.

Un contrôle général sera réalisé dans l'ensemble des quartiers de la Ville.

Madame CHOLLEY remet à R. DRUILLE un courrier de Monsieur Gérard TERRISSE, représentant la copropriété 'Phil d'O', relatif à la rue du 11 novembre.

R. DRUILLE indique que ces demandes seront transmises aux services compétents.

Mme CHOLLEY insiste sur les nuisances sonores de ce secteur, la circulation dense et la vitesse excessive.

R. DRUILLE souligne qu'un comptage a été réalisé dans cette rue. Ces relevés démontrent que les limitations sont dans l'ensemble bien respectées, les excès de vitesse ne représentant que 2% des passages.

La circulation dans la rue de Barcelone est particulièrement difficile en raison du stationnement anarchique des clients du bar-tabac 'Le Christina'.

Richard DRUILLE : une réflexion va être engagée prochainement à ce sujet.

Richard DRUILLE indique que le Département/ va procéder à la réfection de la voirie du rond-point de l'Olivier, jusqu'à la promenade.

Cet aménagement prévoit également la suppression du panneau 'Stop', rue du 11 Novembre.

Néanmoins, ce comptage ayant été réalisé avant les travaux du rond-point, il apparaît intéressant d'effectuer un autre relevé maintenant que les travaux sont achevés.

Richard DRUILLE revient sur le projet de la rue Ernest Renan, qui comprend notamment la réfection du carrefour jusqu'à la chapelle Anatole France.

Les travaux commencent le lundi 14 octobre, pour une durée de 2 mois et demi.

Rue du Châteaudun : des personnes habitant dans les résidences s'approprient des places de parking, en installant des panneaux 'place privée'.

Cela est-il légal ? Peut-on ainsi s'approprier des places de stationnement ? Ces places relèvent-elles du domaine public ou sont-elles privées ?

Richard DRUILLE : des vérifications seront entreprises.

Le boulevard des Volcans est une voie dont la pente (ascendante) est particulièrement importante.

Un résident de la Maison de retraite à proximité, 'Les Jardins de Brescou' est gêné lorsqu'il circule sur cette voie.

Richard DRUILLE demande aux services de faire parvenir un plan de la ville à la maison de retraite où réside cette personne, afin qu'il emprunte un itinéraire plus adapté.

Pistes cyclables :

Secteur de la cave coopérative : du goudron manque à certains endroits, obligeant ainsi les cyclistes à circuler sur la route.

D. SAIGNES informe le comité que cela sera étudié.

Il tient à préciser qu'il est plus facile de créer des pistes cyclables sur des voies nouvelles que sur des portions de voies déjà existantes, où il est parfois nécessaire de déplacer des poteaux EDF, mobilier urbain, etc....

Les espaces verts longeant la piste cyclable de la route du Cap aurait besoin d'entretien, car la végétation a beaucoup poussé et les haies, importantes à certains endroits, obstruent la visibilité des piétons lorsque ceux-ci souhaitent traverser.

François DURBAN indique qu'un soin particulier est apporté à l'entretien des haies, et qu'une intervention sera programmée.

SECURITE, Monsieur PALLARES

Fait état des différentes interventions (accidents, mise en fourrière, incendies, cambriolages ou tentatives..).

Concernant les gens du voyage, il n'y a pas eu de grands groupes, comme les saisons précédentes.

Une baisse a également été constatée sur les nuisances sonores (campings, etc...) et les accidents.

Le comité demande s'il serait possible d'installer des caméras de surveillance dans le secteur de l'école Jules Verne – Arènes.

Cela suite à un incident où un jeune s'est fait dérobé son vélo.

M. PALLARES indique que les caméras de surveillance sont disposées dans des lieux nécessitant un contrôle effectif.

Cela n'apparaît pas justifié ici, les incidents étant relativement rares dans ce secteur.

Parking Moulin des Evêques

Présenté par M. Didier SAIGNES.

Pour répondre à la nécessité d'augmenter le nombre de places de stationnement en entrée de ville, il est envisagé la création d'un parking d'environ 260 places, sur un emplacement réservé du POS d'une surface d'environ 8 000 m² (opération n° 51). Le parking sera accessible en entrée et en sortie par l'avenue du 8 mai 1945 et une sortie piétonne sera possible par le chemin de la Vallée.

Ce parking sera gratuit.

Le financement de ce projet est intégralement assuré par la commune.

La situation dans laquelle intervient ce projet de création d'un parking à proximité du centre-ville est caractérisée par trois éléments structurants : la forte affluence des visiteurs, notamment en période estivale, le manque récurrent de places de stationnement et l'aménagement du parvis du « Moulin des Evêques » et d'un parking sur l'ancien site de la Croix Rouge.

L'objectif est de favoriser le stationnement en cœur de ville.

Le projet comprend principalement les travaux suivants :

- confortement du mur de clôture existant
- création des voies de circulation
- création de places de stationnement pour véhicules légers et personnes à mobilité réduite
- création d'un chemin piétonnier en pourtour du parking
- création de passages piétons sécurisés pour la traversée du parking
- création d'espaces verts avec maintien des arbres remarquables existants
- création du réseau d'eaux pluviales
- création du réseau d'éclairage

Les travaux sont prévus en 2014 pour un montant estimé de 800 000 euros TTC.

Le comité de quartier émet des réserves sur la pose d'un panneau 'Stop' à la sortie du parking, estimant que les véhicules rencontreront des difficultés à s'engager.

Un dispositif de feux tricolores n'est-il pas préférable ?

R. DRUILLE : un panneau 'STOP' est déjà positionné actuellement, et cela ne paraît pas poser de problème majeur. De plus, le plan présenté est un projet, et cet aménagement est susceptible d'être modifié par la suite.

Le passage sous terrain de la route de Marseillan sera-t-il supprimé ?

Richard DRUILLE et L. BANCAREL répondent que ce passage sera bien conservé.

Quand est-il du projet de suppression du passage à niveau ?

Ce projet est en cours, le financement (6 millions) demandé par RFF (Réseaux Ferrés de France) a été défini avec précision, à savoir :

2 millions pris en charge par la Ville, 2 millions par la CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée), et 2 millions par le Conseil Général.

Les travaux démarreront en 2015, pour une durée de 18 mois.

Aménagement de la piste cyclable route de Sète

Présenté par M. Didier SAIGNES.

La Ville d'Agde s'est engagée dans un projet d'optimisation des déplacements urbains dans la cité avec en filigrane la problématique du développement durable. La finalité de ce projet est d'atteindre une meilleure mobilité et des stationnements facilités. Ce projet inclut notamment la déclinaison d'un schéma directeur des voies douces tout en réglementant mieux la place des divers modes de déplacements dans la commune. Il s'agit donc de faciliter les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière. Plusieurs pistes de réflexion sont explorées. Le développement du réseau des pistes cyclables est l'une d'entre elles.

La priorité de ce schéma est de sécuriser l'accès aux structures d'intérêt collectif, telles que les bâtiments scolaires, les bâtiments culturels ou encore les infrastructures sportives. C'est dans ce cadre que la thématique «desserte des collèges» a été examinée en partenariat étroit avec le Conseil Général de l'Hérault, qui cofinance les travaux correspondants.

La portion programmée pour 2013 est une voie douce qui longera la route de Sète pour assurer la jonction entre la voie créée boulevard du Monaco et le réseau de voies douces du boulevard Cassin, du Capiscol et de la route de Sète vers Baldy.

Cette voie d'une largeur moyenne de 3 mètres sera en gerschome sur la majeure partie du tracé et séparée de la voie de circulation par une bordure coulée à l'instar de celle mise en place sur le boulevard du Soleil. La partie située en retrait de la voie et qui passe sur un petit cheminement actuellement en terre et bordé de pins (entre le stade Louis Sanguin et la rue de l'Armée d'Afrique) a été aménagée en terre de Pignan, car ce revêtement supporte mieux les déformations liées au développement des racines des arbres en place qui seront conservés.

Les travaux ont débuté au printemps 2013 par la réalisation de la partie située entre le giratoire du Souvenir Français et le garage Peugeot. Ils se poursuivent actuellement sur la partie restante. Les travaux de terrassements généraux ont été réalisés. Les entreprises travaillent actuellement à l'enfouissement des réseaux secs dans la partie la plus urbaine du tracé. L'opération se poursuivra par la mise en œuvre du revêtement en gerschome et de la bordure séparative et s'achèvera par la mise en place des signalisations verticales et horizontales et des résines verte. La seule prestation sur laquelle demeure une incertitude de calendrier est la dépose des poteaux ERDF. La fin des travaux est à ce jour programmée pour la mi-novembre.

Le montant estimatif de ces travaux est évalué à 355 000 € TTC.

Rond Point René BOUSCHET (Rond Point du Monaco) – Point sur le fonctionnement

Présenté par M. Didier SAIGNES.

La jonction entre la route de Sète et le boulevard du Monaco est l'un des points noirs en matière de fluidité de la circulation, notamment en saison estivale. A l'occasion du plan de circulation, plusieurs propositions ont été faites afin d'améliorer les conditions de circulation au niveau de ce carrefour. Il a été décidé de supprimer le système de feux tricolores (dont la longueur des phases est l'une des plus importantes sur la commune : supérieure à 2 minutes) et d'y substituer un giratoire. Cette opération permet d'assurer exactement les mêmes modalités de desserte des voies (boulevard du Monaco, route de Sète et rue de Barcelone, maintenue dans son sens de circulation actuel) tout en garantissant une meilleure régulation des flux.

Les travaux se sont déroulés durant l'hiver 2013. Le giratoire a pu être mis en service pour la saison. A ce jour, il n'a pas été observé de dysfonctionnement majeur. Une amélioration du trafic en période estivale a même été ressentie avec des remontées de files moins importantes que les années précédentes notamment le long du boulevard du Monaco.

ZAC du Capiscol.

Présenté par M. Didier SAIGNES.

L'intégration dans le domaine public des voies de la tranche 1 et tranche 2 de la phase 1 a été réalisée.
Des chantiers ont été lancés par l'aménageur pour lever les réserves émises par la Collectivité, préalablement à l'intégration.
Les potelets qui permettront de sécuriser les espaces piétonniers seront mis en place dans le courant des mois d'octobre et novembre 2013.
La procédure d'intégration de l'éclairage sera effectuée avant la fin de l'année 2013.
Le marquage au sol dans toute la zone a été sollicité auprès de l'aménageur.

MAIRIE :

Présents: M. DRUILLE. M. BANCAREL. M. PALLARES. M. SAIGNES. M.HERAL.. M.DURBAN. M. AZEMA.
M. GROU.

Représentants Comité de Quartier:

Présents: Mme BEREL Christine. M. BOUTRIE Roland. M. CARRE Raymond.. Mme CHOLLEY Odette. M. HUBAC Pierre. M. LORENTZ Jean Claude. Mme PACOT Claudine. M. PONCE Jean Pierre. M. SANCHEZ Roland.

Absents excusés:

M. CARVALHO Auguste. M. DE LORME Hervé. M. IVARS Jean Pierre. M. MANZANARES Patrice

Absents :

M. GOUDARD Georges.